

Procès-verbal de l'assemblée générale de Lausanne Région

Mardi 10 mai 2022, 16h30, Vaudoise aréna, Prilly

Présidence	Thierry AMY, Président de Lausanne Région
Bureau de coordination	Laurence MULLER ACHTARI, Syndique – Le Mont-sur-Lausanne Claudine WYSSA – Bussigny Thierry AMY, Syndic – Cugy Jean-Philippe CHAUBERT, Syndic – Paudex Alain GILLIÉRON, Syndic – Prilly Grégoire JUNOD, Syndic – Lausanne
Lausanne Région	Anne-Laure BORNOZ, Cheffe de projets Silva MÜLLER DEVAUD, Cheffes de projets et chargée communication Alessia RADAELLI, Secrétaire générale Fabienne SAUGY, Cheffe de projets Séverine TURIN, Responsable administrative (procès-verbal) Muhammed BAKIJI, stagiaire Maël JOLY, Chef de projets/Référent seniors régional David MERMOD, Chef de projets
Communes excusées	Jouxens-Mezery, Morrens, Savigny, Servion
Excusée	Chantal WEIDMANN YENNY, Syndique - Savigny

Prochaine assemblée générale : **mardi 11 octobre 2022, à Lutry**

Afin de respecter le tournus sur le territoire de Lausanne Région, le Secrétariat général a décidé d'organiser la prochaine assemblée générale (AG) à Lutry, malgré la proposition spontanée du Syndic de Crissier, M. Bovay. Celui-ci est chaleureusement remercié pour sa proposition qui sera honorée lors de l'AG d'automne 2023.

M. Amy souhaite la bienvenue aux participants et passe la parole à Mme Marquis, Présidente du Conseil d'administration du Centre Sportif de Malley.

Mme Marquis souhaite également la bienvenue aux personnes présentes et annonce que la piscine ouvrira ses portes le 1^{er} septembre 2022. De plus, elle informe l'assemblée que le CSM SA est reconnu et homologué comme centre régional de performance pour la natation, ainsi que centre national de performance pour le plongeon.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 octobre 2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.



3. Message du président

M. Amy donne lecture de son message à l'assemblée (annexe 1).

4. Comptes de Lausanne Région

4.1 Présentation des comptes 2021

M. Amy passe en revue les comptes 2021 de Lausanne Région.

Au sujet des intérêts négatifs, **M. Favre**, Municipal à Belmont-sur-Lausanne, intervient pour demander si la possibilité d'ouvrir des comptes dans d'autres établissements bancaires, a été envisagée.

M. Amy confirme que cette possibilité a été étudiée et qu'après consultation de notre établissement bancaire, celle-ci n'a pas été envisagée, car elle peut être considérée comme une optimisation fiscale et des intérêts négatifs seraient aussi facturés. D'autres pistes sont étudiées pour les gérer au mieux.

La parole n'est plus demandée pour ces comptes 2021.

4.2 Rapport de l'organe de révision Intermandat SA

Le rapport de révision est lu par **M. Briand**, Directeur d'Intermandat SA.

4.3 Rapport de la commission de gestion

M. Bovay, Syndic de Crissier, lit le rapport de la commission de gestion.

4.4 Approbation des comptes et décharge du Bureau de coordination

M. Amy soumet au vote des communes l'approbation des comptes et la décharge du Bureau de coordination, ainsi que de la commission de gestion

>> Ces objets sont adoptés à l'unanimité des communes présentes.

5. Bilan et perspectives des activités de Lausanne Région

Mme Alessia Radaelli prend la parole pour faire le bilan des activités de Lausanne Région. (Annexe 2).

M. Amy prend la parole pour informer des perspectives des activités de Lausanne Région. (Annexe 3). Ses perspectives vont engendrer des modifications statutaires qui seront présentées lors de l'assemblée générale d'automne 2022, avec toutes les informations complémentaires.

Il précise que le but de ces démarches est d'assurer et de donner une meilleure dynamique au fonctionnement actuel de Lausanne Région et de pouvoir donner la possibilité et aussi de faire prendre conscience à nos membres de l'importance qu'ils représentent pour Lausanne Région et le développement de ses activités.

La parole n'est pas demandée.

6. Divers et propositions individuelles

La parole n'étant pas demandée, **M. Amy** passe la parole à Mme Roth, Municipale à Cugy et représentante de Lausanne Région au sein du Conseil d'administration du CSM SA, en introduction de la visite de la Vaudoise aréna.



Mme Roth relève que la réalisation de ce centre sportif est un travail collectif de longue haleine, en collaboration avec les communes signataires de la convention d'actionnaires. Lors de la visite de la Vaudoise aréna, les communes pourront se féliciter de disposer d'un complexe omnisports ultramoderne qui participe à la politique de soutien au sport à l'échelle régionale et nationale, qu'il s'agisse de sports d'élite, de compétition ou de sport de loisir pour tous.

De plus, elle ajoute que, jusqu'ici, les communes partenaires bénéficiaient d'une gratuité d'accès aux patinoires pour les classes de leurs établissements scolaires. Dès l'ouverture du centre aquatique, cette gratuité d'accès sera étendue aux piscines pour l'ensemble des classes 1 à 6p des communes partenaires. Un système de réservation de créneaux horaires sera mis en place pour en faciliter l'organisation.

La séance est levée à 17h. Elle est suivie de la visite de la Vaudoise aréna puis d'un apéritif.

Annexes : 1. Message du président
2. Bilan des activités de Lausanne Région
3. Perspectives des activités de Lausanne Région

Assemblée générale de Lausanne Région du 10 mai 2022

De : M. Thierry Amy, Président de Lausanne Région

Date : 10 mai 2022

Concerne : [Message du Président](#)

PROPOS INTRODUCTIFS AVANT DE PASSER A L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AG

Chères et chers représentants des communes membres,
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

C'est au nom de votre bureau de coordination que j'ai le plaisir et l'honneur de vous saluer cet après-midi et d'ouvrir notre deuxième assemblée générale ordinaire de cette nouvelle législature, mais aussi la première assemblée pour votre serviteur. Le fait que celle-ci se déroule ici au Centre sportif de Malley ne donne que plus d'importance à cet événement, sachant que l'accord de financement qui a rendu possible la réalisation de ce Centre sportif a constitué l'une des réalisations majeures de Lausanne Région de ces dix dernières années : un exemple parfait de collaboration et de solidarité en faveur d'un projet régional phare à portée nationale.

Je tiens ici à remercier tout particulièrement Mme Samira Marquis, Présidente du Centre sportif de Malley SA, qui nous accueille cet après-midi dans ces magnifiques locaux et qui nous fera l'honneur d'une allocution à l'issue de cette assemblée générale. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de l'entendre.

Un tout grand merci également à toutes nos invitées et nos invités d'avoir accepté de consacrer cette fin d'après-midi à notre Association. Votre présence marque l'importance que vous attachez à notre Association et à ses activités en faveur de notre région.

Les personnes invitées qui n'ont malheureusement pas pu se libérer nous ont transmis des messages amicaux qui constituent autant d'encouragements à la continuation de nos activités. Parmi les autres personnalités qui m'ont prié d'excuser leur absence, je citerai Mesdames les Conseillères d'Etat Béatrice Métraux et Rebecca Ruiz ainsi que de Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Leuba. Monsieur le Conseiller national Laurent Wehrli nous a également prié d'excuser son absence. Merci à toutes celles et ceux que je n'ai pas cité de ne pas m'en tenir rigueur.



MESSAGE DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs,

Je ne vais pas aujourd'hui vous faire un long message, si ce n'est de vous dire que depuis un peu plus de six mois que j'ai repris les fonctions de Président de Lausanne Région, beaucoup de travail a d'ores et déjà été effectué, de nombreuses rencontres réalisées et d'intenses réflexions sur des axes de réforme, sur lesquels je reviendrai du reste plus tard, ont été menées en collaboration active avec les membres du Bureau de coordination.

Alessia Radaelli, notre Secrétaire générale, vous fera d'ailleurs tout à l'heure un état des lieux des activités que nous avons déployées en 2021. Je n'y reviens donc pas ici.

Comme c'est souvent le cas, en début de législature, la mise en place des autorités peut s'avérer fastidieuse, mais aussi parfois susciter des frictions face aux enjeux à relever et aux nouvelles idées qui sont exprimées. Nous avons toutefois eu le plaisir de constater que les travaux tant au niveau des secteurs que dans le cadre des commissions thématiques ont pu démarrer. Quelques réglages sont toutefois encore nécessaires, mais nous sommes très optimistes que toutes les commissions thématiques puissent très bientôt fonctionner sur un rythme régulier et faire bénéficier de leurs contributions précieuses notre association et ses membres.

Dans le cadre des secteurs également, nous avons eu plaisir à rencontrer les représentants des diverses communes, tous très impliqués dans leurs nouvelles fonctions et désireux de profiter de la plateforme qu'offre Lausanne Région pour en faire bénéficier leurs intérêts communaux. Nous avons également senti un intérêt marqué des membres pour ce cénacle de discussion, qui est amené dans le futur à évoluer vers une plateforme d'échange et de propositions de nature politique, plus qu'un lieu d'information et de communications comme cela été le cas souvent jusqu'ici.

Quant au Bureau de coordination, composé d'édiles expérimentés, il a d'ores et déjà entamé ses travaux de réflexion sur certaines réformes de notre Association ainsi que sur certains projets d'optimisation de ses activités et prestations. A cet égard, il est le lieu de rappeler que notre Association devra déposer sa stratégie LADE pour la période 2022-2026 d'ici cet automne. Le Bureau de coordination a à cet effet prévu de se réunir début septembre 2022 dans le cadre d'une journée au vert pour discuter et déterminer ses principaux axes stratégiques de développement de l'action de notre association, en particulier sur le plan de la promotion économique de notre région. A cet effet, en collaboration étroite avec la Commune de Lausanne, notre Association est sur le point de lancer une étude visant à mieux définir nos objectifs de promotion économique à la fois régionale et de notre Ville centre, respectivement en vue de revoir notre organisation interne de telle manière à apporter le soutien recherché dans ce domaine par certains de nos membres, et ceci au-delà de notre mission de développement territorial et de promotion économique qui nous a été confiée par le Canton dans le cadre de la mise en œuvre de la LADE.



Ceci constitue un important défi que je me réjouis, en tant que votre Président, de relever, et ceci en étroite collaboration avec les membres du Bureau de coordination et tout le personnel de Lausanne Région, en particulier notre Secrétaire générale, Alessia Radaelli, et les divers chefs de projets qu'elle dirige.

Qu'ils soient tous ici remerciés, tout comme les membres des divers organes de notre association, pour leur engagement au quotidien en faveur de Lausanne Région.

Je vous remercie de votre attention et passe sans transition à la présentation des comptes 2021 de notre Association.

Assemblée générale de Lausanne Région du 10 mai 2022

De : Alessia Radaelli, Secrétaire générale
Date : 10 mai 2022
Concerne : [Bilan des activités de Lausanne Région](#)

Mesdames, Messieurs les représentants des communes membres,
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

J'ai le plaisir de m'adresser à vous pour aborder le point 5 « Bilan et perspectives des activités de Lausanne Région ». Dans un premier temps, j'aimerais vous faire une synthèse en 7 points du bilan des activités de Lausanne Région.



Bilan

Focus :

1. Seniors
2. Prévention et dépendances
3. Formation et emploi des jeunes
4. Activités sportives
5. Enfance
6. Transports
7. Promotion économique

Un bilan dense et réjouissant !

Au fil de ma présentation, vous allez trouver à l'écran des témoignages intéressants récoltés auprès de nos membres sur l'importance de la collaboration régionale.

Dans un deuxième temps, M. Amy, notre président, vous parlera des perspectives futures.



L'année 2021 a été marquée par une deuxième année de pandémie et un changement de législature au niveau communal qui a vu les instances de Lausanne Région se renouveler presque intégralement.

Aujourd'hui, pour notre rencontre des 27 communes membres, nous avons pensé utile de revenir en arrière sur la passée législature 2016-2021 et vous présenter une brève historique des sujets abordés par Lausanne Région accompagné d'un court bilan des activités qui ont été menées.

Pour ce qui concerne les détails des activités de 2021, nous vous avons fait parvenir, avec l'invitation à cette assemblée, le rapport d'activités de l'année passée. Vous pourrez parcourir un bilan dense et réjouissant !

Voici donc un bref focus des éléments saillants par thématique :

1. Seniors :

Lors de la passée législature, Lausanne Région a identifié le besoin de se doter d'une politique régionale coordonnée en matière de Seniors. La commission Seniors a ainsi été créée en 2016.

Un rapport d' « Analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne Région » a été élaboré en février 2018.

Ce rapport a amené, en 2019, à une journée de réflexion intitulée : « Politiques publiques : la place des seniors dans nos communes » à laquelle ont participé plus de 130 personnes dont 65 élu-e-s.

En septembre 2021, Lausanne Région a engagé un nouveau référent seniors régional. Par cet engagement, le projet-pilote seniors a démarré officiellement.

A noter que ce projet-pilote sur 3 ans est subventionné à hauteur de 50% par l'Etat de Vaud, via la Direction générale de la cohésion sociale.

En 2021, la nouvelle commission Seniors nouvellement constituée (16 membres) a démarré ses travaux sous une nouvelle présidence (vous trouvez son témoignage à l'écran).



Mme Patricia SPACK ISENRIK
Municipale, Bussigny
Présidente de la commission Seniors

« Dans les années à venir, les réflexions concernant les seniors prendront de l'importance, à l'instar de la population de nos aîné-e-s.

Le diagnostic territorial demandé par la commission Seniors de Lausanne Région met en évidence la nécessité de développer des politiques publiques pour cette population dans l'ensemble des communes de la région et l'urgence pour nos municipalités d'agir dans ce domaine ».



2. Prévention et dépendances :

La commission Prévention et dépendances est une des premières politiques publiques abordées par Lausanne Région. Sa création, sous l'impulsion de la commune de Renens, date de 1993, déjà, encore sous la COREL (l'ancêtre de Lausanne Région). A cette époque, quand il n'existait pas encore de politique publique fédérale, ni cantonale en la matière, Lausanne Région a fait œuvre de pionnière en créant une plateforme régionale de prévention. En 1996, une plateforme « Affaires sociales » comprenant « Toxicomanie » et « Emploi » avait été créée. C'est à ce moment qu'en Assemblée générale, il avait été voté le principe de CHF 1,60/habitant pour soutenir les fondations Le Relais et du Levant. En 2011, la commission « Toxicomanie » devient « Dépendances et Prévention ».

Entre 2014 et 2017, Lausanne Région a organisé 4 journées de réflexions sur des thématiques diverses :

- « Espace public, prévenir-agir. Quels outils pour les communes »,
- Drogues, prévenir-agir. Quels outils pour les communes (politique des 4 piliers),
- « Harcelé, harceleur, ne restons pas témoins »,
- « La gestion des consommations problématiques au sein du personnel communal ».

En 2017, avec l'aide de Rel'ier (Fondation Le Relais), Lausanne Région a édité un guide à l'intention des communes « Pourquoi et comment engager un travailleur social de proximité ». En cette même année 2017, la commission « Dépendances et Prévention » change de nom et devient « Commission Prévention et dépendances ».

En 2021, une étude sur les Jeunes et les espaces publics et numérique a été lancée. Cette étude sera présentée lors d'une soirée d'échange qui aura lieu bientôt, le 1er juin 2022 à 17h à Renens. Les élu-e-s communaux et le personnel communal intéressé-e-s par ce sujet sont cordialement invité-e-s.

En 2022, 29 ans après sa création, suite aux nombreux changements d'acteurs intervenus dans cette politique sociale, Lausanne Région s'est occupée de requestionner les axes de travail de cette Commission ainsi que les financements octroyés aux différentes entités.

Ces réflexions sont actuellement en cours. L'objectif premier étant de continuer de soutenir les actions d'importance régionale pour nos communes et de faire évoluer le dispositif de soutien vers des thèmes du domaine du social qui méritent aussi d'être soutenus et développés.

La commission Prévention et dépendances qui compte 10 membres, n'a pas encore désigné sa présidence pour la nouvelle législature.



L'étude
**JEUNES espace public
et espace numérique**
**Quelles interactions et
pistes d'actions pour
les communes ?**
sera présentée dans le cadre
d'une soirée d'échange:

Mercredi 1^{er} juin 2022
à 17h
à la Salle de spectacles
Rue de Lausanne 37, Renens

3. Formation et emploi des jeunes

En 2018, Lausanne Région a organisé une journée de réflexion « Projet professionnel des jeunes ; agir ensemble pour leur réussite ». A la suite de cette journée, un rapport de bonnes pratiques et d'idées à creuser pour l'élaboration de projets a été transmis à l'ensemble des communes membres.

En 2019, le projet pilote « Moi, mon réseau, mon futur » a été lancé au Salon des métiers. Suite au fort succès remporté à cette occasion auprès des élèves, des directions d'établissements ainsi que de l'office cantonal de l'orientation scolaire, Lausanne Région a décidé de déployer ce projet directement auprès des établissements scolaires de la région.

Ainsi, en 2020, 2 établissements scolaires ont accueilli le projet : Pully-Paudex-Belmont et Le Mont-sur-Lausanne. Au total, 350 élèves de 10^e et 11^e années scolaires y ont participé. 85% des élèves ont jugé le projet utile voir très utile.

En 2021, les 7 établissements scolaires de la Ville de Lausanne et l'établissement du Mont-sur-Lausanne ont pu bénéficier du projet « Moi, mon réseau, mon futur » qui a touché plus de 1300 élèves.

En 2022, le projet continue sa régionalisation et a été déployé à nouveau au Mont-sur-Lausanne pour la nouvelle volée, à Ecublens ainsi qu'à Jorat-Mézières. Il a pu toucher, jusqu'à présent, 550 élèves pour un taux de satisfaction très élevé. D'autres rendez-vous sont d'ores et déjà agendés pour la rentrée scolaire 2022-2023.

La commission Formation et emploi des jeunes compte 14 membres et est présidée, en continuité de la précédente législature, par Mme Sylvie Pittet Blanchette, Municipale d'Ecublens.



Mme Sylvie PITTET BLANCHETTE,
Députée/Municipale, Ecublens
Présidente de la commission Formation et
Emploi des Jeunes (FEJ)

« En qualité de présidente de la commission FEJ, j'ai pu participer à la réflexion et à l'essor du projet « Moi, Mon réseau, Mon futur » qui a pour vocation de faciliter la transition école-métier des élèves de 11 VG.

Nous sommes fiers que ce projet clé en main proposé aux communes membres par Lausanne Région ait bénéficié à ce jour à plus de 2'100 élèves de nos établissements scolaires ».

4. Sports

Dans la continuité de la manifestation régionale organisée par Lausanne Région, Le Dimanche sportif, et afin de poursuivre la promotion des clubs sportifs auprès des familles, Lausanne Région s'est associée aux Panathlon Family Games en 2016. Cet important évènement régional a pour objectif de promouvoir la pratique sportive et l'activité physique.

En 2019, pour donner le coup d'envoi des JOJ 2020, le Corps préfectoral et la Direction générale de l'enseignement obligatoire ont organisé une manifestation symbolique afin d'associer les communes et les élèves vaudois à l'évènement. Chaque commune a été invitée à désigner deux élèves pour prendre possession d'un drapeau des JOJ 2020. Lausanne Région a contribué à l'organisation de cette cérémonie des drapeaux.

En janvier 2020, afin de remercier les communes de leur participation au déficit de la Vaudoise aréna, Lausanne Région a saisi l'opportunité des JOJ 2020 pour inviter les conseillers municipaux et communaux à des visites de cette nouvelle infrastructure sportive régionale. Plus de 700 élu-e-s ont participé à ces évènements.

La commission Activités sportives compte 13 membres et est présidée par Mme Anne Bourquin Büchi, Municipale à Prilly.

L'année 2021 a été marquée par l'entrée en vigueur de la convention d'actionnaires signé en 2016 qui fixe la participation des communes au déficit d'exploitation de la Vaudoise Aréna. Ce sujet n'est pas porté par la commission Activités sportives de Lausanne Région.



A ce propos, c'est le secrétariat général qui calcule la participation des communes et qui est le garant de la bonne application avec le Bureau de coordination. Cette convention avec sa clé de calcul complexe a exigé en 2021 un important travail de communication et de moult explications auprès des communes.

Le lieu qui nous accueille aujourd'hui constitue un témoignage important d'une très belle solidarité régionale en faveur d'un centre sportif unique et moderne : un fleuron pour la région lausannoise dont toutes les communes partenaires peuvent être fières de participer. Nous aurons l'occasion de visiter cette belle infrastructure à la suite de cette AG.



Témoignage



Mme Emilie MOESCHLER,
Municipale, Lausanne
Sports et cohésion sociale

« Lausanne « la Sportive » s'investit pour que le sport soit un art de vivre dans notre région. Ses nombreuses manifestations réunissent nos communes. Elles rassemblent nos habitantes et habitants, comme lors des Panathlon Family Games.

Promouvoir ses quelques 300 clubs sportifs est aussi essentiel, car une bonne moitié de celles et ceux qui en bénéficient réside dans la Région, hors Lausanne. Grâce à eux, pratiquer une activité physique régulière et ainsi s'ouvrir la voie vers l'élite devient possible ».

5. Enfance

En 2019, Lausanne Région a organisé une journée de réflexion portant sur le thème « Journée de l'écolier ; quels partenariats autour de l'enfant ? ».

Plus de 120 participant-e-s ont pris part aux conférences et tables rondes.

Les échanges ont abouti à la réalisation d'une étude sur la mise en place d'une politique de l'enfance, de la jeunesse et de la famille. Ce répertoire à l'usage des communes a été édité en 2021 et présenté aux communes dans le cadre d'une soirée PICSAJ, un acronyme pour Plateforme Intercommunale sur le Soutien aux Activités de Jeunesse). Cette soirée a réuni, le 17 novembre 2021 au Mont-sur-Lausanne, une cinquantaine de participants et a permis d'identifier les axes d'actions de la Commissions Enfance pour cette nouvelle législature.

La commission Enfance compte 15 membres et est présidée par M. Camacho-Hübner, Municipal à Chavannes-près-Renens.



M. Philippe SOMSKY
Municipal, Le Mont-sur-Lausanne

« Les travaux de la commission Enfance nous ont permis de prendre une saine distance avec les sujets qui nous occupent et de la hauteur de vue grâce aux collaborations fécondes, développées au niveau régional par Lausanne Région ».

6. Transports

Lausanne Région organise des campagnes de comptages du trafic depuis 1975.

Ces campagnes ont lieu chaque 5 ans. Depuis 2005, Lausanne Région peut compter sur deux partenaires importants dans la réalisation de ces campagnes : Région Morges et l'Etat de Vaud via la DGMR.

La dernière campagne aurait dû avoir lieu en 2020, mais la pandémie et le confinement ordonné par les Autorités a stoppé net la campagne un mois après son démarrage. En septembre 2021, la Commission transports présidée par Mme Tinetta Maystre, Municipale à Renens, a décidé de reprendre la campagne ; les données ont été récoltés entre septembre 2021 et avril 2022.

Il est prévu de présenter les résultats de cette campagne à la Commission et ensuite au public avant l'été.

7. Promotion économique

Last but not least, un focus sur la promotion économique régionale.

Les activités de la promotion économique de Lausanne Région s'articulent autour de trois axes principaux.

Le premier axe concerne les prestations déléguées par le Canton (SPEI) à Lausanne Région en tant qu'association régionale de développement économique. Ces prestations sont les mêmes pour les 10 associations présentes sur le territoire cantonal. Il s'agit notamment du Guichet des entreprises, la recherche de terrains et locaux, l'accompagnement dans la recherche de financements, les préavis LADE (loi cantonale sur l'appui au développement économique). Pour l'exécution de ces prestations, Lausanne Région reçoit une subvention annuelle de la part du Canton de CHF 125'000.-.



Le deuxième axe porte sur des prestations de Lausanne Région à ses communes membres :

- l'organisation du prix PERL. La cérémonie de remise des prix aura lieu la semaine prochaine, le 18 mai, à Beaulieu. Toutes les communes sont très cordialement invitées à y assister. Pour les 20 ans du prix, l'édition de cette année sera spéciale. Le fil rouge sera l'Economie régionale sous la loupe.
- une autre prestation fournie aux communes membres est la campagne consommer local, lancée en 2021, elle se prolonge cette année et vise à inciter les consommateurs dans le rôle d'acteur-clé dans le soutien au tissu économique local. 13 communes membres ont adhéré à la campagne.
- Lausanne Région organise de manière régulière les rencontres Municipalité-Entreprises ; une occasion de mettre en relation les entreprises avec leurs Autorités de proximité et de leur faire découvrir les projets institutionnels en cours dans les communes.
- Lausanne Région accompagne et conseille les communes sur des projets ponctuels et sur différents thèmes en lien avec le développement économique (la revitalisation économique des centres ou les plans communaux d'aides covid aux entreprises).
- En 2022, Lausanne Région entame les réflexions sur un nouveau concept du Fonds Capital Développement, doté de CHF 500'000 et inactif depuis quelques années. Ce sujet sera abordé par la Commission promotion économique.



Témoignage



M. Laurent BOVAY
Syndic, Crissier

« La campagne Consommer local de Lausanne Région a permis à la commune de Crissier de communiquer de manière forte auprès de la population sur l'importance du consommer local.

L'action de bons destinée à aider les entreprises mise sur pied par notre commune s'est soldée par un énorme succès. Le retour tant de la population que des commerçants a été très positif ».



M. Alain MONOD
Syndic, Epalinges

« Grâce à l'expertise et l'appui de l'équipe de promotion économique de Lausanne Région, nous avons pu mettre en place dans un temps record un règlement d'application pour notre Fonds de solidarité COVID-19.

L'analyse et les conseils ont été très utiles pour accompagner nos réflexions ».

Le troisième axe d'intervention de Lausanne Région en matière d'économie concerne le volet dit « d'économie territoriale » que Lausanne Région porte essentiellement dans le cadre des travaux d'agglomération (PALM).

Lausanne Région finance dans le cadre du PALM le 40% des frais d'études qui y sont menées. Depuis 2021, Lausanne Région a été reconnue officiellement par le Canton et les partenaires du PALM comme la voix et le relais du développement économique de l'agglomération. Lausanne Région apporte dans ce contexte la connexion entre les attentes et les besoins de l'économie privée et la planification territoriale. Dans le cadre du projet d'agglomération de 5e génération, il sera question d'élargir le cercle des bénéficiaires au financement fédéral, ceci au-delà du périmètre compact du PALM.

Durant la passée législature, beaucoup de changements sont intervenus au niveau de l'équipe de Lausanne Région affectée à la promotion économique : la dernière déléguée économique est partie en 2019 et elle a été remplacée par deux chefs de projets, engagés respectivement en 2019 et 2020.

En 2022, un questionnement de fond sur les activités de la promotion économique sera à faire : d'un côté sur les prestations déléguées par le canton qui change en été son représentant politique et de l'autre côté sur une meilleure communication de nos prestations auprès de nos communes ainsi qu'une mise à niveau des leurs attentes sur les prestations dont elles ont besoin de notre part.

La commission thématique Promotion économique qui compte 14 membres sera bientôt réunie et sera impliquée dans ce processus de réflexion.

Me voici en conclusion de mon intervention sur le bilan des activités.



Avant de céder la parole à notre président, je me dois encore de remercier toute l'équipe du secrétariat général qui œuvre en coulisse quotidiennement pour que toutes ces belles réalisations puissent se réaliser et vous, communes membres, chers élu-e-s pour votre investissement et votre soutien pour la cause régionale. C'est grâce à cela que, ensemble, nous sommes forts, compétitifs et proactifs. C'est ensemble que nous faisons la force de notre association et le succès de nos actions.

Assemblée générale de Lausanne Région du 10 mai 2022

De : **Thierry Amy, Président**

Date : 10 mai 2022

Concerne : **Perspectives des activités de Lausanne Région**

Mesdames, Messieurs les représentants des communes membres,
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

Le Bureau de coordination réfléchi depuis mi-octobre 2021 à un certain nombre de réformes en matière d'organisation et de fonctionnement de Lausanne Région.

Voici les premiers éléments des réflexions en cours :

A) Sur le plan politique

En lien avec Présidence de l'association :

- Mieux définir le rôle du président afin qu'il puisse assumer, à terme, les missions stratégiques et de représentations qui lui incombent en premier, en le libérant au maximum des tâches plus opérationnelles ;
- Plafonner la durée de la présidence au maximum pour une législature ;
- Définir le tournus de présidence entre les 3 secteurs ;
- Attribuer la vice-présidence de droit au syndic de Lausanne.

En lien avec le Bureau de coordination :

- Identifier une possible meilleure répartition du portage politique des dossiers au sein du BC, pour décharger le président, en attribuant aux membres du BC des « dicastères », comme on le fait auprès des municipalités avec les conseillers-ères municipaux-les.

En lien avec les Secteurs :

- Donner davantage de « contenu » politique aux séances de secteur ;
- Profiter de ces séances pour informer les Secteurs des actualités marquantes des travaux des commissions.

En lien avec les Commissions :

- Créer des moments d'échange régulier entre le Président de l'association et les Président-e-s de commissions thématiques, dans l'objectif :
 - de rapporter sur l'état des discussions et travaux en cours ;
 - de coordonner les actions entre les diverses commissions si nécessaires ;
 - d'orienter et proposer certaines politiques publiques au niveau régional ;



- de renforcer auprès des présidents de commission le sentiment d'appartenance à LR et l'action au niveau régional.

Certains aspects (notamment ceux liés à l'organisation du Bureau de coordination et de la Présidence) devront faire l'objet d'une révision des statuts. Dans la meilleure des hypothèses, nous reviendrons vers vous avec un projet de révision plus précis en séance des secteurs d'abord et en assemblée générale, cet automne.

D'autres points ne tiennent qu'à des fondamentaux déjà prévus par les statuts : il s'agit dans ce cas de donner une meilleure dynamique à notre fonctionnement actuel (c'est le cas pour les séances de secteurs et les échanges réguliers entre le président et les président-e-s de commissions). Pour cela, il n'est pas prévu de modifier les statuts actuels.

D'autres projets à développer sur lesquels travaille actuellement le Bureau de coordination :

- Analyser les prestations et le fonctionnement de la Promotion économique de Lausanne Région pour l'adapter aux besoins des communes et la rendre plus performante.
- Elargissement du périmètre des communes-membres à la région d'Oron.
- Projet d'agglomération de 5e génération (PA5) : permettre au PALM de prendre en compte le financement des mesures au-delà du périmètre compact.

B) Sur le plan opérationnel

Au niveau du fonctionnement du Secrétariat général, nous sommes aussi en train de mener une série de réflexions d'amélioration pour que l'équipe puisse mieux s'adapter, au niveau de son fonctionnement, aux défis qui nous attendent et aux réformes envisagées au niveau politique.